

## Fin de la première phase des travaux en mer du parc éolien de Saint-Brieuc

Le 31 octobre 2021

**Lézardrieux / Saint-Brieuc / Paris - Le 31 octobre 2021** – Ailes Marines annonce aujourd’hui la fin de la première phase des travaux de construction pour l’année 2021. Les opérations sont totalement achevées, le navire AEOLUS est prêt à quitter la zone. Il est en attente d’une fenêtre météo favorable pour son retour en flottaison, afin de rejoindre son port d’attache. Les travaux de construction en mer du parc reprendront le 1er mars 2022 au plus tard.

### Fin de la première phase des travaux de construction pour l’année 2021

La première phase des travaux en mer pour l’année 2021 a débuté le 3 mai et s’est terminée le 31 octobre. Ce planning avait été annoncé en Commission nautique locale en mars dernier et correspond à un arrêt technique des moyens nautiques et des outillages.

### Trois positions forées et équipées de pieux

En concertation avec le CDPMEM22 en présence des services de l’Etat, Ailes Marines avait consenti à concentrer la première phase des travaux en 2021 uniquement sur la zone nord du parc, afin de permettre la poursuite des activités de pêche sur la partie sud. Cette zone nord se caractérise par la présence de roches extrêmement dures comme le grès. Cependant, les outils ont démontré leur efficacité par leur montée en puissance progressive, y compris sur les roches les plus dures.

A ce jour, le navire AEOLUS a réalisé des forages sur 5 emplacements d’éoliennes et sur l’emplacement de la sous-station électrique. Au total 19 forages ont été effectués par le navire dont les trois-quarts à l’objectif de profondeur voulu. Les pieux ont été installés sur trois positions, celles des éoliennes SB30 et SB26 et celle de la sous-station électrique.

### Les opérations de pré-tranchage terminées depuis le mois d’août

Avec cinq semaines d’avance sur le calendrier annoncé par Ailes Marines, les opérations de pré-tranchage pour l’ensouillage des câbles et le déplacement des blocs rocheux se sont terminées en août 2021. Le navire Aethra a par ailleurs exécuté des opérations préparatoires concernant la séquence des travaux 2022, également situées dans la partie nord.

Pour rappel et afin de permettre la poursuite des activités de pêche lorsque le parc sera en exploitation, Ailes Marines s’est fixée comme objectif d’ensouiller l’intégralité des câbles inter-éoliennes (90 km de câbles) du parc, et ce malgré les nombreuses contraintes techniques.

### Des mesures supplémentaires de contrôle de la turbidité et du bruit

En concertation avec le CDPMEM22 et pour répondre à leur demande, Ailes Marines a réalisé, durant cette première phase d’installation, des mesures de contrôle renforcées de la turbidité et de bruit. Ces mesures viennent s’ajouter à la quarantaine de mesures environnementales incluses dans les autorisations préfectorales du projet et réalisées par Ailes Marines.

Durant les travaux de forage des pieux d’ancrage des fondations des éoliennes, Ailes Marines a effectué un suivi et une surveillance en temps réel de la turbidité et du bruit. Des mesures de bruit ont été réalisées à proximité du point de forage en continu par une bouée acoustique RUBHY

équipée d'hydrophones, développée par deux entreprises bretonnes RTSYS (électronique) et GISMAN (mouillage).

Pour la définition des protocoles et l'analyse scientifique des données, Ailes Marines a contracté, sur les recommandations du CDPMEM22, la Société d'Observation Multi-Modale de l'Environnement (SOMME), un bureau d'études breton (29) spécialisé dans l'observation des écosystèmes marins. Le bruit de forage est compris entre 177 dB et 191 dB à la source. Ces émissions tombent entre 137 et 151 dB à 100 m seulement du point de forage. Ces niveaux sonores correspondent à des conditions communes de bruits sous-marins sans impact pour les animaux marins. Ces bruits sont équivalents à un niveau de bruit ambiant représentatif d'une zone fréquentée par plusieurs types de navires (navires de pêche, remorqueurs).

## Des mesures de compensation pour les pêcheurs professionnels

Durant cette première phase des travaux, Ailes Marines a mis en place [un espace d'information](#) en ligne dédié exclusivement aux pêcheurs professionnels.

<https://ailes-marines.bzh/espace-dedie-aux-pecheurs>

Sur ce site, les pêcheurs professionnels dont l'activité pouvait être impactée durant la phase des travaux de construction du parc (2021-2023) ont eu la possibilité de se référencer et ainsi bénéficier d'une information précise sur le montant des compensations dont ils pouvaient bénéficier.

Tous les usagers de la mer ainsi que le grand public peuvent suivre en direct l'avancée des travaux sur le site internet [www.ailes-marines.bzh/informations-sur-les-travaux/](http://www.ailes-marines.bzh/informations-sur-les-travaux/).

## Reprise des travaux de construction en mars 2022

Les travaux de construction en mer reprendront le 1er mars 2022 au plus tard. La reprise des travaux sera encadrée par un arrêté préfectoral. En 2022, Ailes Marines procédera à la pose des pieux, des câbles, à l'installation des fondations jackets et de la sous-station électrique.

Les travaux de construction en mer s'échelonneront jusqu'en 2023. Tous les moyens industriels seront mis en œuvre pour que le parc éolien soit pleinement opérationnel fin 2023.

### À propos d'Ailes Marines :

Lauréate d'un appel à projet national avec le projet de parc éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc, AILES MARINES est en charge du développement, de la construction, de l'installation et de l'exploitation du parc éolien en mer. Il s'agit d'une société par action simplifiée (SAS), détenue à 100% par IBERDROLA.

Les chiffres-clés du projet éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc :

- 75 km<sup>2</sup> de superficie
- 62 éoliennes Siemens Gamesa SG 8.0-167 DD de 8 MW
- 496 MW de puissance installée
- 1 820 GWh/an de production, soit la consommation annuelle en électricité de 835 000 habitants (chauffage compris)

Toutes les informations concernant le projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc développé par la société Ailes Marines sont disponibles sur le site <https://ailes-marines.bzh/>



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vous pouvez suivre l'actualité d'Ailes Marines sur twitter @AilesMarines

## Contact presse : Ailes Marines

Agence Symorg

Jean-Christophe Labastugue

33- 06 03 45 11 37

[contact@symorg.com](mailto:contact@symorg.com)